

NATHALIE LAROZE  
8 RUE DE LA FERRONE  
16460 AUNAC

Je suis Nathalie Laroze, et depuis près de 40 ans maintenant je suis aunacoise. C'est par mon mariage que j'ai découvert et adopté ce lieu de charente que j'aime tant ; la famille de mon mari y possède des terres et une propriété depuis plus de 150 ans. Je me souviens de mon émerveillement en découvrant la rivière (le fleuve !), le château de Bayers, les promenades champêtres et notamment celle qui menait, par Moutonneau, à la magnifique récompense de la vue sur l'église de Lichères.

Quelle horreur de découvrir un jour ce site défiguré par d'imposantes éoliennes qui, d'où qu'on se place, entachent ce paysage, inchangé depuis le moyen âge, et autrefois d'une rare harmonie. Notre nombreuse famille passe ses weeks-end, ses vacances et ses étés à Aunac et nous tenons à notre site, à son calme, à la nature.

Je tiens à exprimer ici avec force mon opposition radicale au projet éolien qui nous serait imposé de manière unilatérale et antidémocratique ; aucune concertation préalable n'a été organisée.

-l'opposition de notre mairie d'Aunac est claire et affirmée, les habitants n'ont jamais été consultés pour ce nouveau projet

Je m'étonne par ailleurs que les heures de présence du commissaire enquêteur soient si réduites : 3 h seulement ! impossible pour ceux qui ne résident pas sur place ou même qui travaillent de venir le rencontrer. j'aurais beaucoup de choses à dire en face à face ....

-le nombre d'éoliennes autour de nous n'a cessé de croître depuis quelques années dans des proportions bien plus importantes que sur d'autres territoires

Les nuisances sonores et lumineuses de tels projets n'ont pas été annoncées : j'ai de la famille dans la Somme qui vit à proximité de champs éoliens et qui souffrent du bruit constant émis par le mouvement des pales, jusqu'à en perdre le sommeil et à vouloir déménager. A vol d'oiseau notre maison sera à peine à 500 mètres de l'une des installations.

-lors de la vente de la maison familiale sis JE TIENS à Aunac, les acheteurs éventuels ont tous demandé si il n'y avait aucun projet nouveau dans le voisinage ; les nouveaux propriétaires nous ont fait depuis part de leur grande inquiétude et agents immobiliers chargés de la vente nous ont confirmé que la présence d'éoliennes tendait à une dépréciation des prix.

Je tiens à la préservation de la rivière (quelle ironie d'ailleurs d'intituler ce projet 'Berges de charente' quand le résultat serait de les <sup>2</sup>

Je tiens à ce que les oiseaux migrateurs, les chauves souris, et les bovins vivent en paix

Je tiens aux cieux étoilés de Charente bleu nuit et non bleu et rouge

37 éoliennes qui clignotent dans la nuit entre Romefort et la nationale 10, c'est suffisant comme contribution au développement de cette énergie « alternative »

Le niveau de saturation est atteint ; je m'oppose donc fermement à cette nouvelle installation, et vous prie de bien vouloir porter au dossier de l'enquête préalable ces quelques lignes.

Recevez, monsieur le commissaire enquêteur, l'assurance de ma parfaite considération

Nathalie Laroze

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique

**De :** ubrmousnier <ubrmousnier@orange.fr>

**Date :** 27/11/2022 17:47

**Pour :** pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Hubert Mousnier , Marcillac lanville

A monsieur le Commissaire Enquêteur Public

Monsieur,

Je suis contre le projet éolien de Moutonneau pour les motifs suivants :

En dégradant les paysages de la commune et des communes environnantes, ce projet poursuivrait la dévalorisation du patrimoine bâti , le déclassement touristique et la perte d'attractivité de toute la zone Nord Charente déjà très impactée par une concentration injustifiée d'éoliennes. ...Bientôt 400 machines en nord Charente si les projets aboutissent. Notre petite région aurait-elle le quasi monopole du tout éolien ? Les randonneurs et amoureux de la nature dont je fais partie éliminent progressivement de leurs circuits des secteurs entiers, écœurés par cette pollution visuelle. Celui de Moutonneau et sa vallée étaient jusqu'à présent l'un des plus charmants et agréables.

Ce projet dégraderait aussi la faune des bords de Charente parmi laquelle de nombreuses espèces protégées comme le busard et la grue cendrée. La conservation des milieux naturels est-elle devenue secondaire ou accessoire ?

Ce projet viendrait oblitérer la présence dans le paysage de monuments exceptionnels: covisibilité des éoliennes avec les Châteaux de Bayers , Verteuil et l'église romane de Lichères ...entre autres.

Nous savons tous que les aérogénérateurs qui transforment un vent gratuit en électricité la plus ruineuse pour le consommateur, ne règlent en rien le problème du manque d'énergies. Leur production , faible et intermittente, étant inadaptée à la consommation.

Par ailleurs, les méthodes du promoteur IBERDROLA sont inacceptables: prospection discrète, intéressement financier discutable pour les communes et les propriétaires , propagande commerciale tenant lieu d'information , mépris de la population et pseudo mesures de compensation. Ces projets créent une exaspération et des tensions jusque dans les familles.

Les habitants riverains , majoritairement opposés , n' auraient -ils d'autre option que de subir les nuisances visuelles , sonores ainsi que le préjudice financier ? Où est le droit pour chacun de vivre dans l' environnement naturel paisible et harmonieux qu'il a choisi et de rester préservé de l'invasion industrielle ?

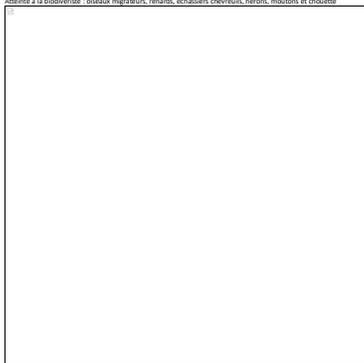
Pour ces motifs, je suis opposé à ce projet ainsi qu'à la poursuite de la prolifération du tout éolien dans le nord Charente.

Veuillez agréer Monsieur l' enquêteur public l'expression de mes salutations.

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet éolien Berges de  
De : Armelle Alfonso <armellealfonso@yahoo.fr>  
Date : 27/11/2022 09:24  
Pour : "pref-ecolien-moutonnou@charente.gouv.fr" <pref-ecolien-moutonnou@charente.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur

Attente à la biodiversité : oiseaux migrateurs, renards, échassiers chevrouils, hérons, moutons et chouette



En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Armelle Alfonso Mennesier  
12 rue de l'Église  
16400 Bayac

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android](#)

---00220820\_162831.jpg



**Sujet :** [INTERNET] Avis défavorable au projet éolien Berges de la Charente :Migration des grues cendrees

**De :** armelle alfonsi <armellealfonsi@yahoo.fr>

**Date :** 27/11/2022 20:00

**Pour :** "pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr" <pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur

Atteinte a la biodiversite

Voici une vue de la migration des grues cendrées au dessus de Bayers 16460.

Les grues passent au dessus de Bayers en fevrier-mars et en octobre-novembre et se posent dans le pré juste au sud de ma ferme, donc tout près de l'emplacement prévu de E3 et E4.

Il s'agit d'une zone plate de graminées, très calme ou se posent aussi d'autres échassiers et aussi des rapaces.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Armelle Alfonsi Mennessier

12 rue de l'Église

16460 Bayers

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android](#)

— Pièces jointes : —

---

20210217\_165647.mp4

4,7 Mo